

**Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg en Bresse**



**Arrêté de délégation de fonction et de signature au 6^{ème} Vice-Président
n°2023-09-05**

Le Président de la Communauté de Communes VAL DE SAONE CENTRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-9 ;

Vu la délibération n°2020/06/08/02 du 08 juin 2020, portant élection du Président,

Vu la délibération n°2020/06/08/04 du 08 juin 2020, portant élection des Vice-Présidents et des autres membres du bureau de la Communauté de Communes VAL DE SAONE CENTRE,

Vu l'arrêté n°2020-06-06 du 17 juin 2020 donnant délégation de fonctions à Monsieur Jean-Michel LUX, 6^{ème} Vice-Président,

Après concertation avec Monsieur Jean-Michel LUX, 6^{ème} Vice-Président et M. Denis SAUJOT, 8^{ème} Vice-Président,

ARRÊTE

ARTICLE 1

La délégation de fonctions donnée à Monsieur Jean-Michel LUX, 6^{ème} Vice-Président, dans les domaines de l'Environnement, est modifiée et comprend, à compter de la notification du présent arrêté, les affaires suivantes :

- Présidence de la commission Environnement,
- Direction des travaux préparatoires aux réunions de commission et aux délibérations du conseil communautaire relatives au développement durable, au Plan Climat Air Energie Territorial, aux ordures ménagères, à l'eau potable, à la compétence GEMAPI et à ses compétences complémentaires et au domaine de l'énergie.
- Relations avec les organismes institutionnels et les personnes morales publiques ou privées dans les domaines précités,
- Signature des courriers à caractère administratif ou relationnel de gestion courante concernant les domaines précités.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la communauté de communes, notifié à l'intéressé, transmis au représentant de l'Etat et publié sur le site internet de la communauté de communes.

Fait à Montceaux, le 27 septembre 2023

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le :
De la publication sur le site internet le :
Et de la notification à la date ci-dessous complétée par l'intéressé
Le Président, Jean-Claude DESCHIZEAUX

Notifié le :
Jean-Michel LUX, 6^{ème} Vice-Président